

Evaluation de l'expérimentation Normand'Hygiène

*Réunion de présentation de
l'évaluation*

Mercredi 6 juillet 2022



Sommaire

Le contexte, les objectifs et les enjeux

3

La démarche

7

Le calendrier

15



Le contexte, les objectifs et les enjeux



Le contexte

- ✓ La prévention des infections, des épidémies et de l'antibiorésistance est l'un des enjeux mondiaux de santé publique, et une priorité pour les pouvoirs publics. C'est en enjeu de santé majeur dans les EHPAD
- ✓ Une politique de prévention et de contrôle des infections permet de limiter la transmission des agents potentiellement infectieux
- ✓ La stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance prévoit plusieurs actions portant sur la prévention des risques infectieux et le déploiement d'équipes mobiles d'hygiène en faveur des établissements médico-sociaux. Le rapport de la SF2H de décembre 2021 établit les recommandations guidant le dispositif sur le volet « Prévention et Contrôle de l'Infection (PCI) »
- ✓ Le PRS de Normandie a placé le parcours de santé et de vie des personnes âgées en perte d'autonomie comme l'un des huit parcours prioritaires en Normandie. L'objectif spécifique 21 « *assurer une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la qualité des services et interventions en santé* » inclut la lutte contre le risque infectieux en établissement



La gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a mis en évidence le besoin renforcé d'accompagnement des équipes des établissements médico-sociaux, notamment ceux qui ne sont pas rattachés à une équipe opérationnelle d'hygiène



Le contexte

- ✓ L'ARS de Normandie, en partenariat avec le CPIas de Normandie, a lancé fin 2020 une démarche pro active de vigilance sanitaire et organisationnelle
- ✓ **L'action régionale Normand'Hygiène à destination des Ehpad**, axée autour de la formation et de la création d'une équipe mobile régionale d'hygiène au bénéfice des Ehpad autonomes a été mise en place. Cette équipe, placée sous la coordination du CPIas est composée d'un coordonnateur et de 14 infirmiers hygiénistes, répartis dans les groupements hospitaliers de territoire (GHT). Elle intervient auprès de deux tiers des 289 Ehpad autonomes de la région
- ✓ L'action vise à :
 - assurer **un niveau de connaissances actualisé en matière d'hygiène** et une stratégie de veille sanitaire,
 - **augmenter la probabilité de détecter précocement et durablement les cas de Covid-19 et d'autres agents infectieux,**
 - **former les professionnels des Ehpad,**
 - apporter un renfort en hygiène **par l'appui et l'intervention d'une IDE hygiéniste sur site,**
 - **aider à l'adaptation et à l'appropriation des protocoles**
 - **assister les Ehpad en cas de crise**
- ✓ **A noter :** *En 2018, le CH d'Avranches-Granville, porteur du GHT du Mont-Saint-Michel, a mis en place une équipe mixte d'hygiène à partir de l'EOH existante afin de desservir les Ehpad volontaires du territoire.*



Les objectifs et les enjeux

- ✓ Normand'Hygiène doit être évaluée. La mission consiste à :
 - Dresser le bilan des actions réalisées
 - Identifier les forces et faiblesses du dispositif mis en place
 - Établir les perspectives possibles et proposer des recommandations concernant l'organisation, le fonctionnement et le financement du dispositif

- ✓ L'analyse réalisée devra tenir compte :
 - Des orientations inscrites dans le projet de loi de financement pour la sécurité sociale 2022 concernant les EMH
 - De l'évolution du financement des CPIas ainsi que des préconisations du rapport de la SF2H, publié en décembre 2021.

- ✓ Au global, **quatre enjeux essentiels** se dégagent de cette évaluation :
 1. Evaluer la capacité de ce dispositif à prévenir et réduire les risques infectieux en EHPAD
 2. Apprécier la satisfaction des bénéficiaires sur ce service
 3. Etudier la pertinence des modalités de portage, de coordination et d'organisation du dispositif
 4. Etudier le modèle économique optimal pour le financement du dispositif

Une étude comparative avec les dispositifs existants dans d'autres régions sera menée



La démarche



Les champs et questions évaluatives

Cohérence

- Le cadre d'intervention et son organisation associée sont-ils cohérents avec les orientations des politiques publiques (Rapport SF 2H, PLF SS 2022) et les organisations mises en place dans d'autres régions ?

Pertinence et efficacité

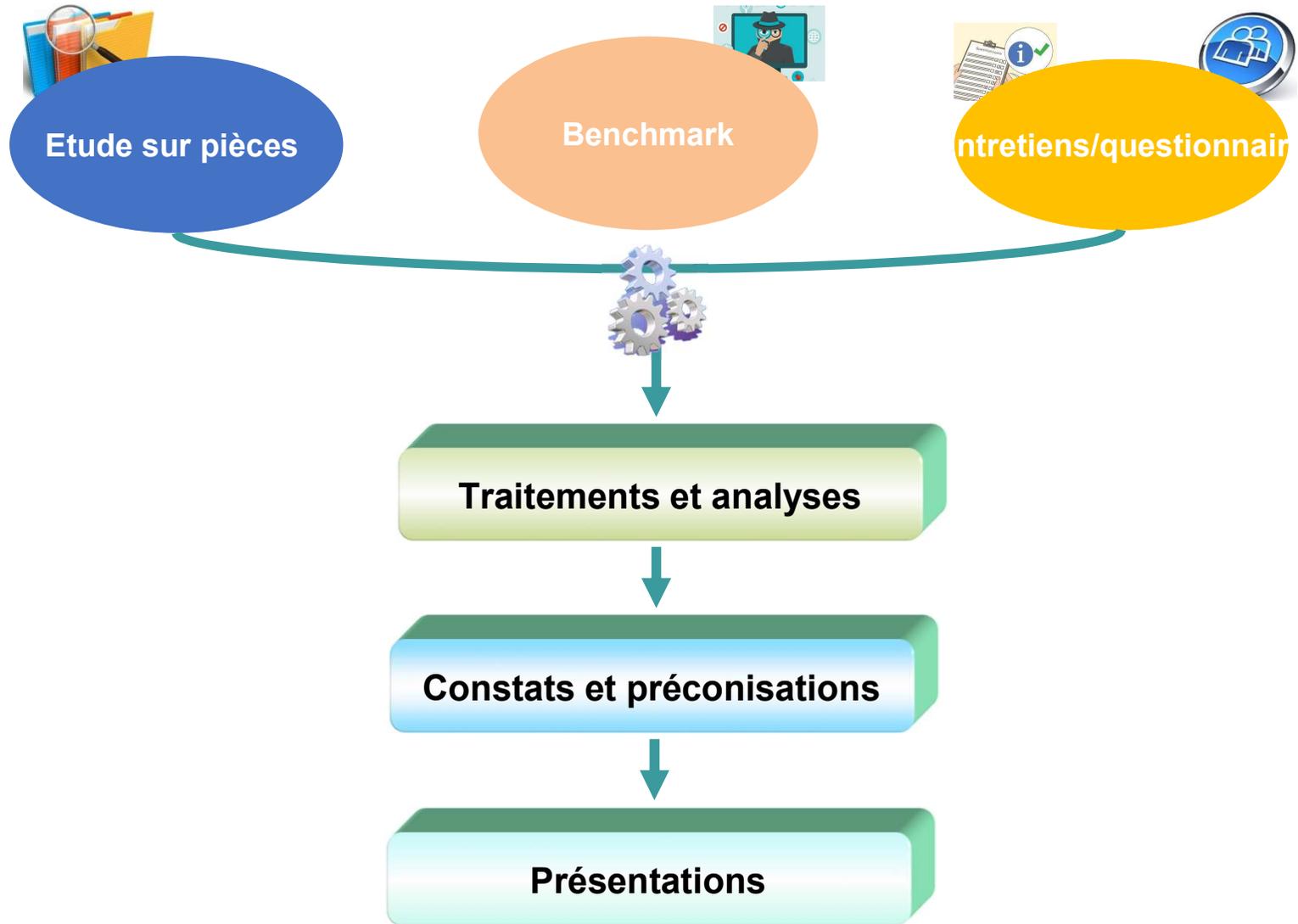
- Les actions déployées répondent-elles aux besoins des établissements bénéficiaires ? En sont-ils satisfaits et quelles sont les éventuelles améliorations préconisées ?
- Les actions déployées ont-elles permis de mieux prévenir les risques infectieux et de mieux gérer les épisodes épidémiques en EHPAD ?

Effizienz et organisation

- Les moyens et l'organisation (administrative et fonctionnelle) déployés permettent-ils de mettre en place les actions et d'atteindre les objectifs ?
- Les différents acteurs (Cpias, NY, EOH, CH...) parviennent-ils à articuler leurs interventions/actions de manière cohérente et fluide ?
- Quelles sont les évolutions possibles du modèle économique actuel (financements, gestion des fonds, allocation des ressources..) afin de l'inscrire dans la durée, notamment dans la perspective d'une extension à d'autres ESMS ?



La démarche



Les entretiens

- ✓ Des entretiens seront réalisés avec l'ensemble des parties prenantes



Echantillon de 15-20 structures
(Direction/IDEC-MedCo)



Des directions d'établissements et des EOH
Deux CHU
CHAG
CH Dieppe
CH Evreux
CH Vire
CH Elboeuf Louviers



Le questionnaire



Questionnaire

- ✓ Les référents/correspondants hygiène dans les EHPAD bénéficiaires seront interrogés directement
- ✓ Le cabinet adressera un court questionnaire aux EHPAD visant à étudier l'impact de ce dispositif en matière d'acquisition de connaissances, de transmission d'outils/techniques pour prévenir et gérer les crises, d'assistance à la gestion des crises, de renfort apporté, d'assistance en matière d'élaboration de protocoles...
- ✓ Le questionnaire sera en ligne, supporté par une base de données Sphinxonline® qui permet de renseigner les réponses en ligne et de réaliser des traitements à plats et croisés
- ✓ Les directions d'EHPAD recevront un mail du cabinet, ils devront transmettre ce mail intégrant le lien renvoyant vers le questionnaire, à leurs référents/correspondants hygiène afin qu'ils puissent s'y connecter et le remplir entre le 8 juillet et le 10 septembre



Le benchmark



- ✓ Une étude comparative sera réalisée auprès de plusieurs régions
 - Prise de connaissance des études comparatives déjà menées en 2021
 - Focus sur 3 régions en particulier : Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Bretagne

- ✓ Les éléments qui seront étudiés:
 - Les missions confiées
 - La composition des équipes
 - Le cadre de pilotage/gouvernance/organisation régionale
 - Le périmètre d'établissements couverts
 - Le modèle économique (financements, coûts)
 - Les actions déployées pour améliorer le dispositif, les perspectives envisagées



Les résultats de l'étude

- ✓ Les données collectées seront analysées et croisées entre elles
- ✓ Une analyse globale sera réalisée
- ✓ Des propositions d'amélioration seront formulées sur les champs suivants :
 - Pilotage et gouvernance (modèle d'organisation et liens entre acteurs, pilotage du dispositif)
 - Economique (modèle(s) économique(s) possibles/souhaitables)
 - Opérationnel (contenu des interventions, liens avec les bénéficiaires, réponse aux demandes/besoins)
 - Fonctionnel (organisation de l'équipe, management)
- ✓ Une réunion de présentation des constats et des recommandations sera réalisée début novembre auprès de l'ensemble des parties prenantes



Le calendrier de l'évaluation



Le calendrier

